
Clermont-Musique

Culture

Piloté par la Ville de Clermont-Ferrand et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Puy-de-Dôme, le dispositif Clermont-Musique est inscrit dans le Projet éducatif et dans le Projet culturel de la Ville qui partagent l'ambition d'une éducation artistique et culturelle pour tous. Ce dispositif est accessible à 100 % des élèves clermontois en école élémentaire qui bénéficient de la présence hebdomadaire d'un Musicien Intervenant venant concourir à l'éducation musicale et artistique à l'école.

La mise en œuvre du dispositif Clermont-Musique est assurée par une équipe de quinze Musiciens Intervenant en milieu scolaire de la Ville. A la fois artistes, pédagogues et médiateurs culturels, ils contribuent à l'éducation musicale des enfants et à l'animation de la vie culturelle locale par la conception de projets artistiques annuels avec leurs classes.

Toutes les classes des écoles élémentaires publiques, du CP au CM2, ainsi que deux établissements spécialisés (ESHM Chanteranne et IDJS Les Gravouses) bénéficient ainsi d'une pratique musicale régulière (45 minutes par semaine) grâce à l'appui technique et artistique des Musiciens Intervenant. En fonction du volume horaire disponible restant, et selon un système de rotation chaque année, les Grandes Sections Maternelles bénéficient sur demande d'interventions musicales (45 minutes par semaine sur une demie-année).

Chaque année, au mois de juin, se tient le Festival Musaiques. Co-organisé par les musiciens intervenants, l'événement se déroule sur deux à trois soirées à la Maison de la Culture. Le Festival implique six à huit classes du CP au CM2 de groupes scolaires différents - en alternance à chaque édition - dont le projet musical annuel est formulé sous l'angle de la création artistique.

Les enfants vivent des expériences très concrètes à partir de dispositifs pédagogiques axés sur le rythme et le mouvement, l'écoute, l'interprétation, la pratique vocale et la pratique instrumentale. Les projets thématiques - construits et étayés tout au long de l'année en partenariat étroit avec les enseignants – sont valorisés sous de multiples formats (enregistrements, création vidéo, expositions sonores, déambulations musicales, représentations publiques, etc.). A travers des démarches d'exploration des sons, d'improvisation et d'invention, les enfants sont guidés dans le processus de création pour devenir eux-mêmes acteurs de leurs propres apprentissages ; l'objectif étant de conduire les enfants à se forger une culture artistique vivante et ouverte sur le monde par la recherche du plaisir musical, le développement de la curiosité, de la sensibilité et de l'imagination.